Editeur responsable : CSC bâtiment - industrie & énergie, Rue Royale 45, 1000 Bruxelles.

INDUSTRIE PETROLIERE OUVRIERS | CP 211 | MARS 2025

CONTENU

1 Prime syndicale 2024

TELECHARGEZ NOTRE APP

Scannez et découvrez l'app ACV-CSC

1. PRIME SYNDICALE 2024

Quand ai-je droit à une prime syndicale ?

Vous devez remplir les conditions suivantes :

- Vous avez travaillé dans le secteur pétrolier du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 (ou vous êtes en RCC entre-temps).
- Vous êtes affilié à la CSC bâtiment - industrie & énergie.

Si vous remplissez ces conditions, vous recevrez une attestation à partir du **14 mars 2025**.

Qui recevra une attestation ?

Tous les travailleurs occupés dans le secteur pendant au moins un jour recevront une attestation par courrier à leur domicile.

Elle sera envoyée par le Fonds social sur la base des données de l'ONSS.

Que faire de l'attestation ?

Veuillez noter votre numéro de compte sur cette attestation et assurez-vous que vous êtes en règle avec le paiement de vos cotisations.

Vous pouvez remettre l'attestation à votre délégué, l'envoyer ou la déposer dans la boîte aux lettres du secrétariat régional de la CSCBIE.

Il ne peut y avoir de double emploi avec la prime pour travailleurs intérimaires (CP 322).

Quel est le montant de la prime ?

La prime syndicale s'élève à 145 €.

Quand la prime est-elle payée ?

Le premier paiement aura lieu le **lundi 7 avril 2025**.

Primes arriérées

Si vous n'avez pas reçu d'attestation cette année et/ou en 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023, mais que vous pensez avoir droit à la prime syndicale, contactez votre délégué, le centre de services de la CSC ou la féderation professionelle de la CSC bâtiment - industrie & énergie. Ces primes peuvent encore être payées.

Rue Royale 45 – 1000 Bruxelles – T 02 285 02 11 – cscbie@acv-csc.be – www.lacsc.be/cscbie – cscbie.syndicat – ACVBIE - CSCBIE

CSC bâtiment - industrie & énergie

CSC

bâtiment - industrie & énergie

"La démocratie ne s'arrête pas aux élections. Les citoyens n'ont pas voté pour travailler plus longtemps avec moins de salaire, moins de pension et plus de flexibilité. Nous avons été trompés. Afin de forcer l'Arizona à ajuster ses plans, je ferai grève le 31 mars !"